

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE : S.D.I.S. 04 (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28040016900023

POSTE COMPTABLE : payeur departemental 04

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : Budget Principal (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	13
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	14
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	17
D1 - Balance générale - Dépenses	19
D2 - Balance générale - Recettes	21

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	23
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	27
A2 1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	30
A2 2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	31
A2 3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	32
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1 01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1 900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1 900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1 901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1 902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1 903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1 904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1 904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1 905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1 906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1 907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1 908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2 930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2 930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2 931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2 932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2 933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2 934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2 934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2 934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2 935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2 936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2 937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2 938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1 1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1 2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1 3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1 4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1 5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	52

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

S.D I.S 04 - Budget Principal - DM - 2025

B1 6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	54
B1 7 - Etat de la dette - Autres dettes	55
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	56
B3 1 - Etat des provisions constituées	57
B3 2 - Etalement des provisions	59
B4 - Etat des charges transférées	60
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	61
B6 - Prêts	62
B7 1 - Etat synthétique des engagements donnés	63
B7 2 - Etat synthétique des engagements reçus	64
B7 3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7 4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7 5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7 6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7 7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7 8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7 9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	65
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11 1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11 2 - Liste des établissements publics créés	71
B11 3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C - Annexes budgétaires	
C1 1 - Equilibre budgétaire	73
C1 2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1 3 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	77
D2 1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 Budget	Sans Objet
D2 2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4 1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4 2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5 1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	78
D5 2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	79
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	80

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet

! Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement, les opérations d'ordre doivent figurer en italique

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L 5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2 1 et C2 2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	140,95 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	-60,65 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	-0,86 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ,
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ,
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ,
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3)

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5)

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6)

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi budgétaire ,

- budgétaire par délibération N° du

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	50 000,00	50 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (3)		50 000,00	50 000,00
--	--	-----------	-----------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	139 820,00	139 820,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (4)		139 820,00	139 820,00
---	--	------------	------------

TOTAL DU BUDGET (5)		189 820,00	189 820,00
---------------------	--	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2024-07-SDSIC1-5	AMO ENTREPOT DE DONNEES	20	0,00
2024-02-ARI	ARI	21	0,00
2024-07-BILAN	BILAN DEMATERIALISES	20, 21	0,00
2024-06-BDFT	BRULAGE DIRIGES - FEUX TACTIQUES	21	0,00
2024-05-CAMFDF	CAMERA DE LEVEE DE DOUTE FDF	21	0,00
2024-01-DIS	CAMION PLATEAU SDIS	21	0,00
2024-03-DGN	CASERNE DIGNE	23	0,00
2024-03-TISA	CASERNE DIGNE TISANERIE	21	0,00
2024-01-CCFL	CCFL	21	0,00
2024-01-CCFM	CCFM	21	0,00
2024-01-CCFS	CCFS	21	0,00
2024-01-CCGC	CCGC		0,00
2025-03-CUVE	CITERNE RECUPERATION EAUX DE PLUIES	21	0,00
2024-05-COM	COMMUNICATION	21	0,00
2024-02-COMP	COMPRESSEUR	21	0,00
2024-06-CYNO	CYNOTECHNIQUE	21	0,00
2024-01-DA	DATT - DAL	21	0,00
2024-02-DESINC	DESINCARCERATION	21	0,00
2025-02-DRONE	DRONES	21	0,00
2024-01-EMB	EMBARCATIONS	21	0,00
2024-07-SDSIC6	ENTREPOT DE DONNES	20	0,00
2024-03-REPA	ENTRETIENS ET REPARATIONS CASERNES	21, 23	0,00
2025-02-FDFEN	EPI FDFEN	21	0,00
2024-01-FPT-CCR	FPT(SR) - CCRM(SR)	21	0,00
2025-07-SDSIC16	GED		0,00
2024-01-REPA	GROSSES REPARATIONS	21	0,00
2024-06-GSMSP	GROUPE SECOURS EN MONTAGNE SP	21	0,00
2024-02-HAP	HABILLEMENT - EPI	21	0,00
2024-07-AVIRUS	LOGICIEL ANTI-VIRUS	20, 21	0,00
2024-05-SYSEL	LOGICIEL GEOCONCEPT	20	0,00
2024-02-FORM	MATERIELS FORMATION	21	0,00
2024-04-PUI	MATERIELS MEDICO SECOURISTE	21	0,00
2024-02-PMA	MATERIELS PMA	21	0,00
2024-01-MEA	MEA	21	0,00
2025-07-SDSIC24	MISE EN PLACE PCA/PRA	20	0,00
2024-03-MOB	MOBILIER	21	0,00
2024-03-MOBPB	MOBILIER PLAN BATIMENTAIRE	21	0,00

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2024-01-MPR	MPR		0,00
2024-06-NAUT	NAUTIQUE	21	0,00
2024-05-NEXSIS	NEXSIS		0,00
2025-07-SDSIC20	OPTIMISATION PACKSET		0,00
2024-07-SDSIC12	OUTIL DE SIMULATION MASSE SALARIALE	20	0,00
2024-07-SDSIC13	OUTIL GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL		0,00
2024-02-PM	PETIT MATERIEL (RENOUVELLEMENT)	21	0,00
2024-07-COPIEUR	PHOTOCOPIEURS - POINTS D'IMPRESSION	20, 21	0,00
2022-00000024	POLE TECHNIQUE Digne les Bains		0,00
2024-07-SDSIC11	PORTAIL CHEFS DE CENTRE	20	0,00
2024-07-SDSIC14	PORTAIL INTRANET		0,00
2024-07-PC	RENOUVELLEMENT PC INFORMATIQUE	20, 21	0,00
2024-06-RCH	RISQUES CHIMIQUES	21	0,00
2024-06-SD	SAUVETAGE DEBLAIEMENT - USAR	21	0,00
2025-07-SDSIC27	SUPERVISION DES FLUX RESEAU		0,00
2024-05-TRANS	TRANSMISSIONS - ALERTE	21	0,00
2024-01-ULTT	ULTT	21	0,00
2024-01-VLTT	VLTT CHASSIS COURTS	21	0,00
2024-01-VLTT	VLTT PICK-UP	21	0,00
2024-01-VL-VLHR	VLU - VLHR	21	0,00
2024-01-VPMA	VPMA	21	0,00
2024-01-VLMI	VRM SMUR - VLMI	21	0,00
2024-01-VSAV	VSAV	21	0,00
2024-01-VTP	VTP	21	0,00
2024-01-VTU	VTU - VID - VSRTU	21	0,00
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	360 295,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00	359 095,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	6 749 461,00	0,00	0,00	0,00	6 749 461,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	2 605 916,00	0,00	0,00	0,00	2 605 916,00
Total des dépenses d'équipement		9 715 672,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00	9 714 472,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 421 803,00	0,00	50 000,00	50 000,00	2 471 803,00
18	Cpte de liaison affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Total des dépenses financières		2 421 803,00	0,00	51 200,00	51 200,00	2 473 003,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		12 137 475,00	0,00	50 000,00	50 000,00	12 187 475,00

040	Opérations ordre transf entre sections (8)	907 160,00		0,00	0,00	907 160,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		907 160,00		0,00	0,00	907 160,00

TOTAL	13 044 635,00	0,00	50 000,00	50 000,00	13 094 635,00
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 094 635,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) À servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021, DI 040 = RF 042, RI 040 = DF 042, DI 041 = RI 041

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	3 715 134,00	0,00	91 790,00	91 790,00	3 806 924,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	4 256 372,00	0,00	-224 623,00	-224 623,00	4 031 749,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 972 706,00	0,00	-132 833,00	-132 833,00	7 839 873,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	721 376,23	0,00	-91 790,00	-91 790,00	629 586,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest non transf (4)	188 530,00	0,00	0,00	0,00	188 530,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		909 906,23	0,00	-91 790,00	-91 790,00	818 116,23
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 882 612,23	0,00	-224 623,00	-224 623,00	8 657 989,23

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	200 000,00		100 000,00	100 000,00	300 000,00
040	Opérations ordre transf entre sections (10) (11)	3 800 000,00		174 623,00	174 623,00	3 974 623,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 000 000,00		274 623,00	274 623,00	4 274 623,00

TOTAL	12 882 612,23	0,00	50 000,00	50 000,00	12 932 612,23
--------------	----------------------	-------------	------------------	------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	162 022,77
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 094 635,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 367 463,00
--	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR
- (4) Hors recettes imputées au chapitre 018
- (5) Sauf 165, 166 et 16449
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, le remboursement des biens affectés sur un exercice antérieur
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10
- (8) À servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception en préfecture : 22/10/2025

S D.I S 04 - Budget Principal - DM - 2025

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$, $DI\ 040 = RF\ 042$, $RI\ 040 = DF\ 042$, $DI\ 041 = RI\ 041$

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	4 010 775,00	0,00	85 197,00	85 197,00	4 095 972,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	13 424 894,00	0,00	-190 000,00	-190 000,00	13 234 894,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	387 476,00	0,00	0,00	0,00	387 476,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		17 823 145,00	0,00	-104 803,00	-104 803,00	17 718 342,00
66	Charges financières	569 000,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	539 000,00
67	Charges spécifiques (4)	15 505,00	0,00	0,00	0,00	15 505,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	-	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		18 407 650,00	0,00	-134 803,00	-134 803,00	18 272 847,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	200 000,00		100 000,00	100 000,00	300 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 800 000,00		174 623,00	174 623,00	3 974 623,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 000 000,00		274 623,00	274 623,00	4 274 623,00

TOTAL	22 407 650,00	0,00	139 820,00	139 820,00	22 547 470,00
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 547 470,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

(5) DF 023 = RI 021, DI 040 = RF 042, RI 040 = DF 042, DF 043 = RF 043

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	435 000,00	0,00	90 036,00	90 036,00	525 036,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod services, domaine, ventes diverses	1 451 734,00	0,00	49 784,00	49 784,00	1 501 518,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	19 071 534,54	0,00	0,00	0,00	19 071 534,54
75	Autres produits de gestion courante (4)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
Total des recettes de gestion courante		20 993 268,54	0,00	139 820,00	139 820,00	21 133 088,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	181 999,71	0,00	0,00	0,00	181 999,71
78	Reprises amort, dépréciations, prov (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 175 268,25	0,00	139 820,00	139 820,00	21 315 088,25

042	Opérations ordre transf entre sections (5) (6)	907 160,00		0,00	0,00	907 160,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		907 160,00		0,00	0,00	907 160,00

TOTAL	22 082 428,25	0,00	139 820,00	139 820,00	22 222 248,25
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	325 221,75
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 547 470,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	3 367 463,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017

(5) DF 023 = RI 021, DI 040 = RF 042, RI 040 = DF 042, DF 043 = RF 043

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	50 000,00
18 Cpte de liaison affectation (BA, régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	-1 200,00	0,00	-1 200,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	1 200,00	0,00	1 200,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3 Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	50 000,00	0,00	50 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 000,00
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	85 197,00		85 197,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	-190 000,00		-190 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	-30 000,00	0,00	-30 000,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot aux amortissements et provisions (9)	0,00	174 623,00	174 623,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		100 000,00	100 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	-134 803,00	274 623,00	139 820,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	139 820,00
--	-------------------

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Cumul des Dépenses en préfecture : 22/10/2025

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M 57

S.D.I.S. 04 - Budget Principal - DM - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
- (5) Hors chapitres opérations
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-91 790,00	0,00	-91 790,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	91 790,00	0,00	91 790,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-224 623,00	0,00	-224 623,00
18 Cpte de liaison affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	12 270,00	12 270,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		162 353,00	162 353,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3 Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		100 000,00	100 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	-224 623,00	274 623,00	50 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 000,00
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	90 036,00		90 036,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod services, domaine, ventes diverses	49 784,00		49 784,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Repense sur amortissements et provisions (8)	0,00		0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	139 820,00	0,00	139 820,00

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception en préfecture : 22/10/2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			139 820,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M 57

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5)

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			III = I + II
TOTAL	13 044 635,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	360 295,00	0,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	6 749 461,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 605 916,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	9 715 672,00	0,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 421 803,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
18 Cpte de liaison affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	2 421 803,00	0,00	0,00	51 200,00	51 200,00	0,00	51 200,00	51 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	12 137 475,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	907 160,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	907 160,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
---	-------------

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								50 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042)

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041)

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	12 882 612,23	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	3 715 134,00	0,00	91 790,00	91 790,00	91 790,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 256 372,00	0,00	-224 623,00	-224 623,00	-224 623,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	7 972 706,00	0,00	-132 833,00	-132 833,00	-132 833,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	721 376,23	0,00	-91 790,00	-91 790,00	-91 790,00
138 Autres subventions invest non transf	188 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		909 906,23	0,00	-91 790,00	-91 790,00	-91 790,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 882 612,23	0,00	-224 623,00	-224 623,00	-224 623,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérations ordre transf entre sections (4) (5) (6)	3 800 000,00		174 623,00	174 623,00	174 623,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0 00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 000 000,00		274 623,00	274 623,00	274 623,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	50 000,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041)

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

III – VOTE DU BUDGET								III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1	
Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		13 044 635,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	360 295,00	0,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00
2031	Frais d'études	11 462,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	18 000,00	0,00		-1 200,00	-1 200,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00
2051	Concessions, droits similaires	330 833,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 749 461,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21315	Centres d'incendie et de secours	311 063,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21535	Réseaux de transmission	290 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21536	Réseaux d'alerte	133 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	3 935 534,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	856 268,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	114 694,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	385 202,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	723 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 605 916,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 605 916,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 715 672,00	0,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 421 803,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	2 421 803,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441	Opérations affectées à l'emprunt	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
18	Cpte de liaison affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
275	Depôts et cautionnements versés	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
020	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 421 803,00	0,00	0,00	51 200,00	51 200,00	0,00	51 200,00	51 200,00
45 ..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 137 475,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	907 160,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	907 160,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	574 231,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	332 929,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		907 160,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

S.D.I.S. 04 - Budget Principal - DM - 2025

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif
- (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant
- (5) Voir état III-A2 1 pour le détail des opérations d'équipement
- (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers
- (7) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042)
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)
- (9) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041)
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
21	RISK-ACT		94 553,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	RISK-ACT	00000021	465 765,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			78 919,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : RISK-ACT
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 00000021

DEPENSES

Chap / art (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 000,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement

(4) Sauf 165, 166 et 16449

(5) Indiquer le signe algébrique

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : RISK-ACT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		77 919,42	a0,00	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	77 919,42	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	77 919,42	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)					
Chap / art. (2)	Libelle	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement

(4) Sauf 165, 166 et 16449

(5) Indiquer le signe algébrique

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		12 882 612,23	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 715 134,00	0,00	91 790,00	91 790,00	91 790,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	91 790,00	91 790,00	91 790,00
1312	Subv. transf. Régions	156 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	2 219 587,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 338 987,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	4 256 372,00	0,00	-224 623,00	-224 623,00	-224 623,00
1641	Emprunts en euros	4 256 372,00	0,00	-224 623,00	-224 623,00	-224 623,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 972 706,00	0,00	-132 833,00	-132 833,00	-132 833,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	721 376,23	0,00	-91 790,00	-91 790,00	-91 790,00
10222	FCTVA	721 376,23	0,00	-91 790,00	-91 790,00	-91 790,00
138	Autres subventions invest. non transf.	188 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13872	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13878	Autres fonds européens	188 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		909 906,23	0,00	-91 790,00	-91 790,00	-91 790,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 882 612,23	0,00	-224 623,00	-224 623,00	-224 623,00

Accusé de réception en préfecture
004-2804001224-2025-020-GFCP-D
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opérations ordre transf entre sections (7) (8) (9)	3 800 000,00		174 623,00	174 623,00	174 623,00
21561	Matériel roulant	0,00		12 270,00	12 270,00	12 270,00
2804182	Autres org pub - Bât et installations	6 977,76		0,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	168 671,53		14 464,00	14 464,00	14 464,00
281311	Bâtiments administratifs	28 234,63		0,00	0,00	0,00
281315	Centres d'incendie et de secours	636 169,49		6 540,00	6 540,00	6 540,00
281535	Réseaux de transmission	161 007,64		0,00	0,00	0,00
281536	Réseaux d'alerte	120 109,34		2 655,00	2 655,00	2 655,00
281538	Autres réseaux	55 781,05		0,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	1 716 285,86		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	449 366,07		1 770,00	1 770,00	1 770,00
281578	Autre matériel technique	2 567,05		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	284,90		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	74 733,73		4 035,00	4 035,00	4 035,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	29 968,83		3 765,00	3 765,00	3 765,00
28188	Autres immo corporelles	349 842,12		99 124,00	99 124,00	99 124,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		4 000 000,00		274 623,00	274 623,00	274 623,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(4) Sauf 165 166 et 16449

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204 21 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042)

(8) Les comptes 15 29 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(10) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041)

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	22 407 650,00	0,00	0,00	139 820,00	139 820,00	0,00	139 820,00	139 820,00
011	Charges à caractère général (4)	4 010 775,00	0,00	0,00	85 197,00	85 197,00	0,00	85 197,00	85 197,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	13 424 894,00	0,00		-190 000,00	-190 000,00		-190 000,00	-190 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	387 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 823 145,00	0,00	0,00	-104 803,00	-104 803,00	0,00	-104 803,00	-104 803,00
66	Charges financières	569 000,00	0,00		-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00
67	Charges spécifiques (4)	15 505,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		584 505,00	0,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00
Total des dépenses réelles		18 407 650,00	0,00	0,00	-134 803,00	-134 803,00	0,00	-134 803,00	-134 803,00
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
042	Opérations ordre transf entre sections (5)	3 800 000,00			174 623,00	174 623,00		174 623,00	174 623,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 000 000,00			274 623,00	274 623,00		274 623,00	274 623,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								139 820,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------------

Accusé de réception en préfecture
004-200400169-20251014-2025-020-SFPC-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 082 428,25	0,00	139 820,00	139 820,00	139 820,00
013	Atténuations de charges (3)	435 000,00	0,00	90 036,00	90 036,00	90 036,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod services, domaine, ventes diverses	1 451 734,00	0,00	49 784,00	49 784,00	49 784,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	19 071 534,54	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		20 993 268,54	0,00	139 820,00	139 820,00	139 820,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	181 999,71	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort, dépréciations, prov (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		181 999,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		21 175 268,25	0,00	139 820,00	139 820,00	139 820,00
042	Opérations ordre transf entre sections (4) (5) (6)	907 160,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		907 160,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	139 820,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017

(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040)

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libelle	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	22 407 650,00	0,00	0,00	139 820,00	139 820,00	0,00	139 820,00	139 820,00
011	Charges a caractère général (5)	4 010 775,00	0,00	0,00	85 197,00	85 197,00	0,00	85 197,00	85 197,00
60611	Eau et assainissement	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricite	415 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	65 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	450 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	343 841,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockees	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	29 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	63 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	13 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	23 233,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	8 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	32 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	150 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	16 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	88 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	379 700,00	0,00		85 197,00	85 197,00	0,00	85 197,00	85 197,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	58 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	558 787,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	367 280,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	40 144,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	9 365,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	235 570,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
004200400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6185	Frais de colloques et de séminaires	80,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	69 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	21 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 375,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	16 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	139 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	125 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	115 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	13 424 894,00	0,00		-190 000,00	-190 000,00		-190 000,00	-190 000,00
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00		-90,00	-90,00		-90,00	-90,00
6331	Versement mobilité	20 535,00	0,00		-475,00	-475,00		-475,00	-475,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	18 970,00	0,00		-440,00	-440,00		-440,00	-440,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	78 420,00	0,00		-1 820,00	-1 820,00		-1 820,00	-1 820,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 604 418,00	0,00		-83 485,00	-83 485,00		-83 485,00	-83 485,00
64112	SFT, indemnité de résidence	48 470,00	0,00		-1 125,00	-1 125,00		-1 125,00	-1 125,00
64113	NBI	43 865,00	0,00		-1 015,00	-1 015,00		-1 015,00	-1 015,00
64118	Autres indemnités	2 117 635,00	0,00		-49 040,00	-49 040,00		-49 040,00	-49 040,00
64131	Rémunérations	120 864,00	0,00		-2 800,00	-2 800,00		-2 800,00	-2 800,00
64132	SFT, indemnité de résidence	3 993,00	0,00		-90,00	-90,00		-90,00	-90,00
64138	Primes et autres indemnités	13 003,00	0,00		-300,00	-300,00			-300,00

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6414	Personnel rémunéré à la vacation	4 704 770,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	21 875,00	0,00		-500,00	-500,00		-500,00	-500,00
6451	Cotisations à l'U R S S A F	556 040,00	0,00		-12 880,00	-12 880,00		-12 880,00	-12 880,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 546 140,00	0,00		-35 825,00	-35 825,00		-35 825,00	-35 825,00
6454	Cotisations aux A S S.E.D.I.C.	4 896,00	0,00		-115,00	-115,00		-115,00	-115,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	125 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis aux autres organismes sociaux	4 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
646	Allocation de vétéran	295 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Medecine du travail, pharmacie	2 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	90 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regulansations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	387 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	258 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65731	Subv fonct etat	2 720,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv fonct autres personnes droit prive	100 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	156,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		17 823 145,00	0,00	0,00	-104 803,00	-104 803,00	0,00	-104 803,00	-104 803,00
66	Charges financières	569 000,00	0,00		-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00
66111	Intérêts regles à l'écheance	550 000,00	0,00		-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Interêts comptes courants et de depôts	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges specifiques (5)	15 505,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 505,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-010-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		584 505,00	0,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00		-30 000,00	-30 000,00
Total des dépenses réelles		18 407 650,00	0,00	0,00	-134 803,00	-134 803,00	0,00	-134 803,00	-134 803,00
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
042	Opérations ordre transf entre sections (7) (8) (9)	3 800 000,00			174 623,00	174 623,00		174 623,00	174 623,00
6811	Dot amort immos incorporelles	3 800 000,00			174 623,00	174 623,00		174 623,00	174 623,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 000 000,00			274 623,00	274 623,00		274 623,00	274 623,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	102 451,15
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-87 451,15
= Différence ICNE N – ICNE N-1	15 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(3) La colonne RAR n est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043)

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		22 082 428,25	0,00	139 820,00	139 820,00	139 820,00
013	Atténuations de charges (4)	435 000,00	0,00	90 036,00	90 036,00	90 036,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	433 000,00	0,00	90 036,00	90 036,00	90 036,00
6459	Remb charges sécu sociale et prévoyance	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod services, domaine, ventes diverses	1 451 734,00	0,00	49 784,00	49 784,00	49 784,00
70685	Inter. soumi factur (art L1424-42 CGCT)	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb frais par des tiers	1 181 734,00	0 00	49 784,00	49 784,00	49 784,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	19 071 534,54	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 364,16	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	11 530 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	4 451 879,84	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	3 085 290,54	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		20 993 268,54	0,00	139 820,00	139 820,00	139 820,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	181 999,71	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	181 999,71	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		21 175 268,25	0,00	139 820,00	139 820,00	139 820,00
042	Opérations ordre transf entre sections (5) (6) (7)	907 160,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	332 929,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec subv inv transférées cpte result	574 231,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GECP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		907 160,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043)

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Interêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Credits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR INTB8900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M 4221-5 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0 00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0 00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0 00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0 00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0 00
Accusé de réception en préfecture												

Accusé de réception en préfecture
004 200400150-20251017-2025-020 C1-C1-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Nature (Pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée residuelle (en années)	Taux d'Intérêt			Annuite de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'Intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'Intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0 00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 - Indice zone euro / 2 - Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 - Ecart indice zone euro / 4 - Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 - écarts d'indices hors zone euro / 6 - autres indices

(5) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(6) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant : à la prochaine date d'échéance

(8) Montant, index ou formule

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

S.D.I.S. 04 - Budget Principal - DM - 2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retracer le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses		Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00		0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00		0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00		0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00		0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts A annuelle M mensuelle B bimestrielle, S semestrielle, T trimestrielle X autre

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap
(8) Catégorie d'emprunt Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an €		15-06-2015
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude	5	01/01/2000
L	Frais d'insertion	5	01/01/2000
L	Imprimantes d'alerte	12	01/01/2000
L	Matériel de transport	5	01/01/2000
L	Ateliers	8	01/01/2000
L	Autre matériel d'incendie	10	01/01/2000
L	Autres réseaux	15	01/01/2000
L	Agencement et aménagement de terrains	0	01/01/2000
L	Matériel de transmission	15	01/01/2000
L	Bâtiments administratifs	50	01/01/2000
L	Matériel et outillage technique	5	01/01/2000
L	Mobilier de bureau	10	01/01/2000
L	Ordinateurs	12	01/01/2000
L	Matériel de bureau	12	01/01/2000
L	Centre d'incendie et de secours	50	01/01/2000
L	Véhicules légers	15	01/01/2000
L	Véhicules de lutte	20	01/01/2000
L	Echelles aériennes	20	01/01/2000
L	Logiciel	3	01/01/2000
L	Centre d'incendie et de secours	50	01/01/2000
L	Matériel de transmission	10	01/01/2000
L	Imprimantes d'alerte	10	01/01/2000
L	Matériel d'alerte - Appels sélectifs	10	01/01/2000
L	Terrains bâtis	0	01/01/2000
L	Matériel d'incendie et de secours	15	01/01/2015
L	Matériel d'alerte - Appels sélectifs	10	01/01/2015
L	Subventions d'équipements versées	15	01/01/2015
L	Habillement	10	15/06/2015
L	Autres matériel incendie prorata	5	15/11/2022

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser)
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes
- (7) Indiquer le chapitre

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N. L'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur general des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur general des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur departemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) present toute l'année correspond à 1 ETPT, un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) present toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de publication : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

S.D.I.S. 04 - Budget Principal - DM - 2025

%) présent la moitié de l'année (ex CDD de 6 mois recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12)
(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES A B et C

(2) SECTEUR ADM Administratif
 TECH Technique
 URB Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S Social
 MS Médico-social
 MT Médico-technique
 SP Sportif
 CULT Culturel
 ANIM Animation
 POL Police
 POMP Sapeurs-pompiers
 X Emplois non cités

(3) REMUNERATION Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois
 332-23-2° Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois
 332-24 Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible
 332-14 Vacance temporaire d'un emploi
 332-8-1° Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 332-8-2° Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP
 332-8-3° Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants
 332-8-4° Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants pendant trois ans suivant la création et le cas échéant jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal
 332-8-5° Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
 332-8-6° Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité
 327-5 Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale
 332-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins
 332-11 Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10
 326_352 Modalités particulières recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352)
 343-1_343-3 Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 333-1_333-10 Collaborateurs de cabinet
 333-12 Collaborateurs de groupes d'élus
 A Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale : les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326_352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Accusé de réception en préfecture
 004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
 Date de télétransmission : 22/10/2025
 Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf article L 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L 1412-2 du CGCT)

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ,

- soit de la seule autonomie financière

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	162 022,77	0,00	0,00	162 022,77
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif excédent de financement Solde négatif besoin de financement	162 022,77	0,00	0,00	162 022,77

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif excédent de financement Solde négatif besoin de financement	162 022,77	0,00	0,00	162 022,77
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	162 022,77	0,00	0,00	162 022,77

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	170 563,00	170 563,00	170 563,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif annuité de la dette couverte Solde négatif annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf solde II)	0,00	120 563,00	120 563,00	120 563,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 0,00	50 000,00	II 50 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	50 000,00	50 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations affectées à l'emprunt	0,00	50 000,00	50 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv invest transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 0,00	170 563,00	VI 170 563,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	-91 790,00	-91 790,00
10222	FCTVA	0,00	-91 790,00	-91 790,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest non transf	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	262 353,00	262 353,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
2804182	Autres org pub - Bât et installations	0,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat	0,00	30 000,00	30 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	14 464,00	14 464,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
281315	Centres d'incendie et de secours	0,00	6 540,00	6 540,00
281535	Réseaux de transmission	0,00	0,00	0,00
281536	Réseaux d'alerte	0,00	2 655,00	2 655,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	1 770,00	1 770,00
281578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	4 035,00	4 035,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	3 765,00	3 765,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	99 124,00	99 124,00
29	Dépréciations des immobilisations			
31	Matières premières (et fournitures) (5)			
33	En-cours de production de biens (5)			
35	Stocks de produits (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
481	Charges à rép sur plusieurs exercices			
49	Dépréciation des comptes de tiers			
59	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	100 000,00	100 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025

V - ANNEXES ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15 (14 + 1 pouvoir)

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26 SEP. 2025

Présenté par le Président du C.A.S.D.I.S,

A Digne les Bains, le 14 OCT. 2025

Le Président du C.A.S.D.I.S,

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session,

A Digne les Bains, le

Les membres du Conseil d'Administration,

Certifié exécutoire par le Président du Conseil d'Administration,
compte-tenu de la transmission en préfecture le :

et de la publication le :

A Digne les Bains, le

Le Président du Conseil d'Administration,

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251014-2025-020-GFCP-DE
Date de télétransmission : 22/10/2025
Date de réception préfecture : 22/10/2025